

Commune de Mesnil Roc'h (Ille-et-Vilaine)
Conseil Municipal
Séance du 30 janvier 2023

Convocation du 24 janvier 2023

Secrétaire de séance	Mme Nancy BOURIANNE
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 22	Mme BROSELLIER M. MASSON Mme BOURIANNE Mme PAROUX M.HAREAU Mme GILLET Mme BERNARD M. GORON Marcel M. GORON Roland Mme JACOB Mme TREMAUDANT Mme TIZON Mme LEBRUN M. TSCHAEN M. GUILLAMET Mme MARECHAL M. PORCON M. HERPEUX Mme LEVEQUES M. FORVEILLE M. THERIN Mme MONSIMET
Représentés : 3	M. LEMEE par M. MASSON M. MENARD par M. PORCON Mme DELOURME par M. HAREAU
Absents : 4	M. LAIDIE M. TRAVAILLE Mme. QUINAOU Mme NICOLAS
Votes	Nombre de suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Abstention : 0 Contre : 0

DL_2023_01_05

Attribution d'une subvention dans le cadre de l'organisation d'un concert le 28 janvier 2023 – annule et remplace la délibération 2022-12-10

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de la séance du 20 décembre 2022, il avait été accordé une subvention exceptionnelle de 400€ au SIM pour l'organisation d'un concert le 28 janvier 2023, au titre de l'exercice 2022.

Or ; si le SIM est bien impliqué dans l'organisation de l'évènement, il n'est pas le porteur du projet. L'évènement a été porté par le Comité des Fêtes de Lanhélin, qui doit donc être l'attributaire de la subvention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ANNULE** la délibération 2022-12-10 du 20 décembre 2022
- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Lanhélin, pour un montant de 400€, au titre de l'exercice 2023.

Certifiée conforme par le Maire,



Christelle BROSELLIER